CSE DU JEUDI 11 MARS 2010

Intervention de l'UNSA-EDUCATION

La fédération UNSA Éducation et ses syndicats attire l'attention du Conseil supérieur de l'éducation sur les difficultés majeures pour le système éducatif qui vont résulter de la mise en œuvre d'une mastérisation de la formation des enseignants qui ne mérite pas ce nom.

À l'évidence, la réforme – ou plutôt la mise à la réforme – de la formation des enseignants et personnels d'éducation suscite des problèmes croissants dont a témoigné récemment l'examen par le Comité technique paritaire ministériel de projets de décrets modificatifs sur les concours et les conditions pour s'y présenter. La récente circulaire sur l'organisation des stages confirme l'impossibilité d'organiser de manière cohérente, compatible avec le bon fonctionnement des écoles et établissements, la nécessaire articulation entre la formation universitaire et le terrain. Depuis dix-huit mois, notamment avec nos collègues du SNPDEN, nous avons revendiqué séance après séance, semaine après semaine, l'organisation cohérente d'un système de conventions de formation respectant les contraintes et l'autonomie règlementaire des EPLE. Ce que ne voyons arriver en fait, c'est le « débrouillez-vous comme vous pouvez sur le terrain ».

À l'évidence, il faut en la matière, d'urgence, sortir de la mécanique pernicieuse des replâtrages successifs. Pour sa part, l'UNSA Éducation considère qu'il est indispensable de retirer les décrets publiés en juillet dernier parce qu'à l'évidence, c'est l'architecture même du nouveau dispositif qui est, comme nous l'avions hélas ! annoncé, défaillante.

Pour autant, le temps n'est pas à la simple expression de la volonté d'une « autre réforme » dans un unanimisme rêvé dont les débats de la dernière année sur le sujet ont montré l'inanité. Avec d'autres, nous avons formulé des propositions précises, constructives, cohérentes, reposant notamment sur une admissibilité calibrée en fin de M1, permettant, pour les admissibles ou ceux qui ne le seraient pas, de préparer un master digne de ce nom en deuxième année et, notamment pour ceux qui seraient engagés dans l'admissibilité au concours, de recevoir une véritable formation académique, didactique, pédagogique prenant en compte réellement les éléments liés à l'exercice du métier et à la connaissance de son environnement. Le dispositif actuel menace d'ailleurs nombre de masters, notamment des masters de recherche, notamment des masters entres Lettres et Sciences humaines.

Il n'est plus temps de modifier, problème après problème, ce qui n'est pas amendable. Il faut en finir avec une logique dangereuse pour le service public, les futurs jeunes enseignants et surtout leurs élèves. Cela implique de rompre avec des orientations mises en œuvre pour des raisons purement idéologique qui conduisent à la catastrophe.

Il y a urgence.